

Le sont les sorties
sur le terrain, les
rencontres et
les échanges avec
les personnes
accompagnées
qui aident à com-
prendre que la
prostitution ne
peut être appré-
hendée à partir
d'une seule grille
de lecture. Cer-
taines personnes
peuvent exercer
cette activité avec
une certaine au-
tonomie, tandis
que d'autres se
trouvent confron-

Prostitution et travail social: regards croisés

Maud Schwachhofer

Maud Schwachhofer a terminé ses études d'assistante sociale à Cardijn (HELHa). Durant son stage de 3ème année à l'Asbl *Sawa* elle a été confrontée à une réalité de la prostitution qu'elle connaissait principalement à travers les représentations véhiculées par la société et les débats politiques. Son terrain de stage lui a permis de découvrir une réalité beaucoup plus complexe, faite de parcours différents, de rapports de pouvoir, de précarité, mais aussi de nombreuses formes de violences, parfois visibles, parfois beaucoup plus difficiles à identifier. C'est à partir de cette expérience de stage que comme travailleuse sociale, tenant compte de la diversité des femmes qui pratiquent la prostitution, elle estime impossible de se positionner ou d'être positionnée dans un des deux courants fondamentaux que porte la vie associative autour de la prostitution: l'abolitionnisme ou le réglementarisme.

Les violences au cœur de la prostitution

Ce sont les sorties sur le terrain, les rencontres et les échanges avec les personnes accompagnées qui aident à comprendre que la prostitution ne peut être appréhendée à partir d'une seule grille de lecture. Certaines personnes peuvent exercer cette activité avec une certaine autonomie, tandis que d'autres se trouvent confrontées à la précarité, à l'emprise, au proxénétisme ou à la traite des êtres humains. Entre ces différentes situations, les frontières peuvent parfois être difficiles à percevoir.

Le travail social en lien avec la prostitution amène à s'interroger sur deux grands courants qui structurent le débat autour de cette activité: l'abolitionnisme et le réglementarisme.

L'abolitionnisme est notamment porté par des associations telles que le Mouvement du Nid, le Conseil des Femmes Francophones de Belgique et le Monde selon les femmes. Ce courant refuse de considérer la prostitution comme un métier. Il la considère comme une forme de violence faite aux femmes et de l'exploitation. Ses partisans privilégient comme actions, la pénalisation du client ainsi que le renforcement des dispositifs d'aide à la sortie de la prostitution. Le second, quant à lui, est soutenu par des associations de travailleuses et travailleurs du sexe, comme Utsopi, par Espace P, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par des ONG de défense des droits humains, comme Amnesty International. Cette position avait été défendue au sein de l'ancien gouvernement Vivaldi.

Ces acteurs estiment que l'activité sexuelle consentie contre rémunération constitue un travail. Leur objectif est de dépenaliser complètement la prostitution et de l'encadrer par le droit du travail, comme le prévoit la loi du 3 mai 2024 sur le contrat de travail du sexe.

Les défenseurs de cette approche affirment que cela permettrait aux travailleurs et travailleuses du sexe d'accéder aux droits sociaux (chômage, maladie, pension) et de se protéger contre les abus et les proxénètes.

Est-il nécessaire de se ranger derrière un courant ou l'autre? Est-ce pertinent? Est-ce pertinent pour une travailleuse sociale que de faire un choix? Pour répondre à cette question, il m'a semblé plus pertinent de d'abord partir de ce que j'ai découvert sur le terrain. La question essentielle serait alors: Comment les différentes formes de violences vécues par les femmes prostituées ⁽⁴⁾ peuvent-elles être comprises et prises en compte dans l'accompagnement social, au-delà de l'opposition entre abolitionnisme et réglementarisme?

Les violences physiques et sexuelles

Ce sont les premières formes de violence qui marquent. Les témoignages recueillis lors des sorties sur le terrain font apparaître des situations d'agression, de menaces, de rapports imposés ou de tentatives d'imposer certaines pratiques sexuelles. La relation avec le client n'est pas une relation équilibrée.

La personne prostituée peut être amenée à poser des limites, à refuser certains actes ou certaines demandes. Ce refus peut parfois provoquer de l'agressivité ou une réaction violente de la part du client. Les rapports non protégés constituent également une source de danger. Certaines femmes sont confrontées à des clients qui tentent d'imposer leurs propres conditions. Refuser peut alors signifier perdre un revenu, mais peut également exposer à une réaction agressive. Dans ce contexte de violence, le phénomène des *Mamas* témoigne de l'organisation clandestine qui s'est mise en place en dehors de tout cadre légal. Ces femmes, souvent à la tête de réseaux, instaurent un rapport de force où la violence physique devient un moyen de contrôle. Coups, brûlures au fer à repasser ou à la cigarette sont autant de sanctions destinées à imposer un cadre de soumission, où la terreur remplace la justice.

Ce mode de fonctionnement renforce la brutalité et la peur au sein de ces réseaux, aggravant la dangerosité des conditions de travail des personnes prostituées.

Le meurtre d'Eunice Osayande en 2018 reste le symbole tragique de cette vulnérabilité extrême. Eunice Osayande, une prostituée nigériane de 23 ans, a été tuée à coups de couteau dans sa carrée située rue Linné, à Schaerbeek, durant la nuit du 4 au 5 juin 2018. Le jeune homme était mineur au moment des faits. Il aurait expliqué son geste par un différend survenu lors d'une relation sexuelle tarifée avec la victime. Il a déclaré s'être défendu parce que la prostituée le chassait violemment, précisant qu'il n'avait pas l'intention de la tuer.

La nuit apparaît comme une période particulièrement critique. Les risques d'agression, de vol ou de violence semblent davantage présents lorsque l'environnement est moins sécurisant et que les personnes rencontrées sont sous l'influence de l'alcool ou de stupéfiants.

La violence ne se limite pas nécessairement à un événement qui serait exceptionnel. Elle peut devenir un risque anticipé, intégré aux stratégies quotidiennes de protection.

Les personnes prostituées doivent parfois développer une véritable capacité à évaluer rapidement une situation, à observer le comportement d'un client, à identifier un danger potentiel et à décider s'il est possible ou non d'accepter une prestation.

Les violences psychologiques

Toutes les violences ne laissent pas de traces visibles. Les violences psychologiques peuvent être tout aussi sérieuses et avoir des conséquences durables. La peur, les menaces, la manipulation, l'emprise ou encore l'isolement peuvent progressivement réduire la capacité d'une personne à se protéger ou à envisager une autre vie. La notion d'emprise est particulièrement importante lorsqu'il est question de proxénétisme ou de traite des êtres humains. Le contrôle ne passe pas nécessairement uniquement par la violence physique.

Il peut également prendre la forme de menaces, de manipulation affective, de dépendance financière ou de promesses qui entretiennent l'espoir d'une vie meilleure.

Les conséquences psychologiques peuvent également se poursuivre s'il y a sortie de la prostitution. Le traumatisme ne disparaît pas au moment où la personne cesse son activité. Au contraire, cette période peut être marquée par un sentiment de vide, d'isolement et de perte totale de repères. Les témoignages recueillis auprès de personnes ayant connu la prostitution m'ont permis de comprendre que sortir d'un milieu ne signifie pas automatiquement être libérée des conséquences de ce milieu. La sortie peut constituer une étape essentielle, mais elle ne représente pas nécessairement la fin du parcours de reconstruction. Lors d'un entretien que j'ai pu avoir avec elle, Marie Lespérance, une ancienne bénéficiaire de l'asbl *Sawa* qui communique régulièrement sur la thématique de la prostitution parle de ce que l'on appelle le corps qui lâche. Pour comprendre la difficulté de quitter le milieu, il faut parler de la santé mentale. Au-delà des blessures physiques, il existe une blessure psychologique invisible: l'effondrement de l'estime de soi. La difficulté à se détacher d'une identité (celle de prostituée) pour en construire une nouvelle. Car même après avoir arrêté, Marie Lespérance marche encore la tête basse aujourd'hui. Le passé ne s'efface pas non plus de l'esprit. Elle évoque aussi des flashbacks sensoriels, comme une simple odeur de transpiration dans le métro qui la replonge instantanément dans ses souvenirs de clients. Elle rappelle que sortir de la prostitution est une reconstruction complète.

Les violences économiques

À ces violences physiques ou psychologiques s'ajoute une dimension de violence économique particulièrement importante. La précarité constitue une réalité qui imprègne le terrain. Les personnes prostituées doivent faire

face à différentes charges importantes: location de la vitrine, logement personnel, alimentation, soins de santé, déplacements ou encore, pour certaines personnes, assuétudes. Lorsque les revenus diminuent alors que les charges restent importantes, la pression économique augmente.

À titre d'exemple, en 1992, comme l'indique Marie Lespérance, un loyer coûtait l'équivalent de 350 € par mois. Aujourd'hui, il peut atteindre 4 800 € par mois, soit 1 200 € par semaine dans le cadre du bail. Pour compenser ces coûts, les femmes sous-louent: elles sont désormais 5 ou 6 par carrée et logent souvent dans des pièces insalubres situées au-dessus de leur lieu d'activité. Une femme d'origine africaine confie: «Mon propriétaire me demande 3 000 € de loyer par mois pour sa vitrine, alors que la femme blanche, qui occupe une vitrine de superficie comparable juste en face, paie seulement 900 € de loyer».

En plus de l'aberration que constitue la location d'un petit espace à de tels prix, ce témoignage met aussi en évidence une situation de discrimination raciale présentée comme un phénomène omniprésent dans les quartiers.

En matière de soins de santé, Marie Lespérance souligne un obstacle de taille: le coût des soins. Une consultation chez un spécialiste s'élevant en moyenne à 80 €, l'accès aux soins représente encore aujourd'hui un luxe qu'elle ne peut s'offrir.

Cette situation peut créer un cercle vicieux: plus une personne est précaire, plus elle peut être amenée à accepter des situations à risque afin d'obtenir des revenus suffisants. Or, l'exposition aux violences quelles qu'elles soient peut entraîner diverses conséquences physiques ou psychologiques, telles que des blessures, des douleurs chroniques, des troubles du sommeil, de l'anxiété, des symptômes dépressifs ou encore un état de stress post-traumatique qui exigent des soins. Ces conséquences peuvent, à leur tour, rendre plus difficile le maintien d'une activité professionnelle, l'absence d'accès aux soins ou le manque de stabilisation de la situation financière, renforçant ainsi le cercle vicieux de la précarité.

La question du prix de la prestation m'a également été rapportée. Selon le témoignage recueilli, le montant demandé pour une passe aurait fortement diminué au fil des années, tandis que les coûts liés à l'exercice de l'activité ont augmenté. «Au Quartier Nord, une passe se négocie entre 5 et 20 €.

En fin de nuit, ce tarif comprend la totale». En privilégiant l'activité au détriment du statut de victime, il y a le risque d'invisibiliser les violences subies. Cette volonté d'ignorer la réalité est d'ailleurs entretenue par certains clients qui, en payant une passe à 5 € au lieu des 50 € pratiqués ailleurs, occultent le fait qu'ils se trouvent face à une personne victime de traite.

Au-delà de la question financière, cela pose donc celle du rapport entre sécurité et nécessité économique. Refuser une pratique dangereuse peut être indispensable pour se protéger; mais ce refus peut aussi représenter une perte de revenus. La précarité économique n'est donc pas simplement une conséquence éventuelle de la prostitution. Elle peut également devenir un facteur qui augmente l'exposition aux violences.

Assuétudes et violences

Les femmes qui se prostituent sont confrontées de manière relativement permanente dans leur environnement immédiat à des situations dans lesquelles la consommation d'alcool ou de stupéfiants est omniprésente. La présence de clients sous influence peut rendre les interactions plus imprévisibles encore et augmenter le sentiment d'insécurité. Les personnes prostituées doivent alors parfois évaluer rapidement le comportement d'un client avant d'accepter ou de refuser une prestation. Cette capacité à évaluer le danger devient une véritable stratégie de protection. Le travail réalisé sur le terrain ne consiste pas uniquement à accompagner une personne dans ses démarches administratives. Il faut être capable d'entendre les stratégies que ces personnes mettent en place pour se protéger et comprendre les risques auxquels elles sont quotidiennement confrontées.

Lors d'une sortie sur le terrain, j'ai pu observer cette réalité en rencontrant une jeune femme dans sa vitrine. Elle semblait sous l'emprise de la drogue et manifestait un stress évident, scrutant sans cesse l'extérieur à l'affût d'un client. Dans ce contexte, établir un réel dialogue était quasi impossible. La drogue est aussi une échappatoire pour nombre de femmes prostituées. Elle aide à oublier les années d'exil, la famille et les amis restés là-bas. Elle aide à supporter l'activité et/ou ses excès et notamment les attitudes ou comportements de bien des clients. Elle permet aussi de ne pas devoir penser à l'avenir dont elles ont conscience qu'il est bien incertain. Elle permet aussi de ne pas ressentir les douleurs. Les douleurs des coups portés par les proxénètes, les *mamas* ou les clients eux-mêmes. Elle permet aussi bien souvent d'oublier un statut dans la

société qu'elles n'ont pas vraiment choisi. Qu'elles doivent subir. La drogue est un médicament contre tout ça. Mais c'est un médicament aux risques terribles pour la santé et particulièrement la santé mentale. En prenant ce type de médicaments, les femmes prostituées se violentent elles-mêmes. Une violence pour se protéger d'autres violences qu'elles supportent encore moins. Ces produits qui font croire qu'il est possible, avec eux, d'aller mieux alors que, le plus souvent, il enfonce davantage et rend plus encore dépendant d'entourages délétères.

Ces situations permettent de prendre conscience de la proximité entre différents phénomènes présents dans l'espace public: la prostitution, la consommation de drogues, le trafic, la violence et la précarité. Des règlements de comptes ou des épisodes violents peuvent également survenir dans cet environnement.

En sortant d'une carrée, j'ai été témoin d'une course-poursuite entre deux hommes. L'un d'eux était cagoulé et hurlait sur l'autre dans le cadre d'un règlement de comptes lié à la drogue. Mon collègue présent avec moi a essayé de calmer la situation, mais le dealer lui a répondu: «Monsieur, laissez-moi faire, ne vous occupez pas de cela, retournez travailler». Le trafic de stupéfiants est très visible dans le Quartier Nord à Bruxelles, notamment autour des rues Linné et aux Plantes, ce qui contribue à entretenir un climat d'insécurité. Lors de certaines sorties, les travailleurs sociaux peuvent également être sollicités pour l'achat de substances illicites.

Il est donc réducteur de considérer que toutes les violences vécues par les personnes prostituées proviennent directement de leur activité. Elles sont liées à l'environnement social et économique dans lequel elles vivent et travaillent. Cette observation amène à élargir son regard: pour comprendre une situation, il faut également comprendre le quartier; les relations sociales, les conditions économiques et les différentes formes de vulnérabilité qui entourent ces personnes.

Comme il serait bon, dans une logique communautaire, de comprendre et de travailler avec les publics qui sont confrontés à la prostitution simplement parce qu'elle se pratique généralement dans les quartiers où ils vivent.

La traite des êtres humains

Une autre réalité particulièrement préoccupante concerne le proxénétisme et la traite des êtres humains. Toutes les personnes prostituées ne sont pas nécessairement victimes de traite, et il semble essentiel de ne pas confondre les différentes situations. Toutefois lorsque l'activité est imposée ou contrôlée par un tiers, la question de l'exploitation devient centrale. Les réseaux peuvent utiliser différents moyens pour recruter et contrôler les victimes: menaces, violences, manipulation, dépendance financière, confiscation des revenus ou encore emprise affective. Certaines femmes arrivent en Belgique avec l'espoir d'une vie meilleure et peuvent se retrouver dans une situation d'exploitation dont elles ne parviennent pas à sortir seules. Cette réalité est particulièrement interpellante, car derrière certaines situations visibles dans l'espace public peuvent se cacher des mécanismes d'exploitation plus complexes d'une violence importante: revenus confisqués par un tiers, dettes imposées, contrôle des déplacements ou du logement, menaces en cas de refus d'un client, confiscation des documents d'identité ou encore pression exercée sur la famille restée dans le pays d'origine. Une jeune femme nigériane a raconté: «J'ai été violée, emprisonnée pendant mon trajet migratoire, en Lybie, et j'ai été prostituée pendant quatre ans. On m'a pelé, brûlé la peau, tiré à balles réelles dans les jambes pour m'empêcher de fuir, et un jour j'ai réussi à m'échapper et à venir en Europe, à Bruxelles, pour un avenir soi-disant meilleur».

Une violence institutionnelle?

La relation avec les institutions constitue également une dimension importante. Les personnes prostituées peuvent rencontrer des difficultés dans leurs démarches administratives ou dans l'accès à leurs droits. Certaines peuvent également éprouver de la méfiance à l'égard des institutions, notamment lorsqu'elles ont vécu des violences ou des situations dans lesquelles elles ont eu le sentiment de ne pas être entendues.

La peur du jugement peut également constituer un frein. Pour le travail social, cette dimension est fondamentale.

Une institution qui souhaite protéger une personne doit pouvoir créer un espace dans lequel celle-ci se sent suffisamment en sécurité pour parler de sa situation. L'accompagnement social ne peut donc pas se limiter à l'ouverture de droits. Il suppose également une relation de confiance.

Certaines femmes ont souvent l'impression que les démarches administratives sont compliquées et que personne ne comprend vraiment ce qu'elles vivent. Elles ont du mal à faire confiance aux institutions, surtout après tout ce qu'elles ont vécu. Elles ont peur d'être jugées ou d'être encore plus marginalisées si elles osent parler. C'est difficile pour elles de se sentir en sécurité pour raconter ce qu'elles ont traversé. Elles restent prostituées toute leur vie. A sa sortie de la prostitution, Marie Lespérance explique avoir eu quelqu'un à ses côtés pour parler en son nom au CPAS. Elle se sentait incapable de parler. Cela a été essentiel. Sa rencontre avec une assistante sociale du CPAS, qui connaissait la réalité du terrain et faisait preuve d'un regard non moralisateur, a permis de briser son isolement.

D'autre part, une stratégie de pression institutionnelle s'est concrétisée par une mesure de fermeture nocturne des commerces et des vitrines (de 1h à 6h du matin), instaurée par les bourgmestres de Schaerbeek et de Saint-Josse. Si cet arrêté visait officiellement à limiter les nuisances nocturnes pour permettre à la police de se concentrer sur les stupéfiants, sa mise en vigueur le 1^{er} avril pour une phase test de trois mois, suivie d'une prolongation jusqu'au 30 septembre, a marqué un tournant dangereux.

Cette décision a provoqué une rupture brutale de la continuité de la sécurité pour les femmes prostituées en interdisant l'accès aux vitrines, qui constituent pourtant des lieux éclairés et semi-protégés. Durant cette période, ces femmes ont été obligées d'exercer leur activité dans des zones d'ombre (la rue, une voiture, un hôtel,...) lors des heures les plus critiques, sans aucun repli possible face à des profils dangereux. Parallèlement, cette fermeture a entraîné une rupture du lien social en créant un vide d'accompagnement au moment où la détresse était la plus vive.

Cette situation crée une contradiction importante en matière de sécurité. Alors que l'idée de départ était de soulager la police, la mesure a fini par créer un terrain favorable aux agressions en déplaçant la violence envers ces femmes, vers des endroits isolés où il est plus difficile d'intervenir ou d'appeler à l'aide. L'institution représentée ici par les autorités politiques locales, la police et les services publics de première ligne ne peut prétendre protéger les citoyens tout en organisant activement l'insécurité des personnes les plus vulnérables de notre société. (Schaerbeek a finalement annoncé qu'elle ne reconduirait pas la mesure lors du conseil communal du 16 septembre 2026).

La stigmatisation. Une autre forme de violence

Enfin, une forme de violence plus difficile à mesurer est celle de la stigmatisation. Les personnes prostituées sont souvent enfermées dans des représentations sociales très fortes. Elles peuvent être réduites à leur activité et perdre leur identité de personne aux yeux des autres. Les mots utilisés pour les désigner sont eux-mêmes révélateurs des différentes conceptions de la prostitution: *prostituée*, *travailleuse du sexe* ou encore *victime*. Ces termes ne sont pas neutres. Ils renvoient à des conceptions différentes de la personne et peuvent influencer la manière dont les professionnels l'accompagnent.

Il est important de ne pas enfermer une personne dans une seule identité. Une femme peut être prostituée, mère, étudiante, travailleuse, victime de violences, personne migrante ou encore bénéficiaire de l'aide sociale. Aucun de ces éléments ne suffit à résumer son identité.

«J'ai été prostituée, et je le resterai jusqu'à ma mort, même après être sortie de la prostitution».

Le travail social face à l'abolitionnisme et au réglemtarisme

La diversité des situations est un terrain propice à la compréhension des deux grandes philosophies qui structurent le débat sur la prostitution et dans lequel s'inscrivent ou sont inscrits les professionnels du social: l'abolitionnisme et le réglemtarisme. L'abolitionnisme considère généralement la prostitution comme un système marqué par des rapports de domination, d'exploitation et de violence.

Dans cette perspective, la prostitution ne doit pas être considérée comme un métier ordinaire. L'accompagnement vers la sortie de la prostitution constitue naturellement un élément central de cette approche.

Cette vision permet de mettre en évidence plusieurs réalités qu'on observe sur les terrains: les violences sexuelles, les rapports de domination, la précarité, l'exploitation et la traite des êtres humains. Elle permet également de rappeler que certaines personnes n'entrent pas dans la prostitution dans des conditions de véritable liberté de choix.

Cependant, cette approche soulève aussi certaines questions. Que se passe-t-il lorsque l'on considère systématiquement une personne prostituée comme une victime? Comment entendre une personne qui affirme exercer cette activité de manière volontaire?

Comment respecter sa parole et son autonomie sans nier les violences qui peuvent exister dans son environnement? Ces interrogations semblent essentielles pour le travail social, car elles renvoient directement à la manière dont le professionnel considère la personne qu'il accompagne.

Le réglementarisme, quant à lui, considère que l'activité sexuelle rémunérée peut être reconnue comme une activité professionnelle et qu'elle doit pouvoir être encadrée afin de permettre l'accès à des droits et à une protection sociale. Dans cette perspective, la reconnaissance juridique peut constituer un outil de protection. L'accès au chômage, aux soins de santé, à la pension et à d'autres droits sociaux peut permettre de réduire certaines formes de précarité. Cependant, cette approche présente elle aussi des limites.

La reconnaissance juridique d'une activité ne suffit pas nécessairement à protéger les personnes les plus vulnérables. Certaines personnes prostituées se trouvent et restent en dehors des cadres légaux et/ou administratifs. Les personnes victimes de traite par exemple ne bénéficient pas automatiquement d'une protection du simple fait qu'un cadre légal existe. Il faut donc également se demander à qui profite réellement la réglementation et si elle atteint les personnes qui cumulent le plus de facteurs de vulnérabilité.

C'est en confrontant ces deux courants aux violences observées que la réflexion évolue. Face à la violence du client, l'abolitionnisme peut mettre l'accent sur la demande et la responsabilisation du client. Le réglementarisme peut, quant à lui, chercher à renforcer les droits de la personne prostituée afin qu'elle puisse poser des limites et se protéger.

Face aux violences psychologiques, l'enjeu est également différent selon les situations. Une personne qui souhaite sortir de la prostitution doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement adapté et durable. Une personne qui ne souhaite pas en sortir doit-elle pour autant être privée d'un accompagnement social et d'une protection?

Le refus d'une posture professionnelle prédéterminée

C'est cette confrontation qui m'empêche aujourd'hui d'adopter une position totalement uniforme et de m'inscrire dans ce qu'on pourrait appeler un des deux camps. Il n'est pas suffisant de dire «je suis au centre». Cette expression pourrait laisser entendre un compromis entre deux idéologies. Ce que l'expérience m'a plutôt appris, c'est que la réalité des personnes ne permet pas de se situer dans une catégorie théorique précise.

Selon la violence rencontrée, selon le parcours de la personne et selon ses besoins, certaines réponses peuvent apparaître plus pertinentes que d'autres. Elles peuvent évoluer aussi.

Cette réflexion amène donc à interroger sa propre posture professionnelle. On ne rentre pas dans une relation d'aide avec une posture prédéterminée. Avant de se positionner, il s'agit d'abord de comprendre la personne, son parcours, ses besoins, ses choix et les violences auxquelles elle est confrontée.

Le travail social implique de pouvoir reconnaître et nommer les situations d'exploitation, de traite et de violence. Reconnaître une violence ne signifie pas nécessairement décider à la place de la personne de savoir pour elle ce qu'elle doit faire.

La question éthique qui se pose alors est simple, mais la réponse est loin d'être évidente: comment protéger une personne sans décider à sa place?

Cette question semble particulièrement importante dans l'accompagnement des personnes prostituées. Une personne qui souhaite sortir de la prostitution doit pouvoir être accompagnée sans être abandonnée après sa sortie. Elle peut avoir besoin d'un accompagnement administratif, social, psychologique, médical, financier ou lié au logement. À l'inverse, une personne qui ne souhaite pas sortir doit pouvoir être entendue et accompagnée sans être automatiquement considérée comme incapable de décider pour elle-même.

Le non-jugement ne signifie donc pas banaliser les violences. Respecter l'autonomie ne signifie pas nier l'exploitation. Et protéger ne signifie pas imposer.

Le travail social se situe précisément dans cet espace complexe. L'assistant(e) social(e) peut être amenée à travailler sur l'accès aux droits, le logement,

la santé, les démarches administratives, la protection sociale ou encore l'orientation vers des services spécialisés. Elle peut également jouer un rôle essentiel dans le repérage des situations de violence et de traite.

Son rôle ne serait jamais uniquement administratif. Le travail social suppose une relation. Il faut pouvoir écouter sans juger, créer un climat de confiance et permettre à la personne de retrouver progressivement une capacité d'agir.

Dans les situations de sortie de prostitution, cet accompagnement doit pouvoir s'inscrire dans la durée. Les conséquences psychologiques et sociales peuvent persister longtemps après la fin de l'activité. Les témoignages que j'ai pu recueillir m'ont fait prendre conscience de l'importance de cette continuité. Une personne qui quitte la prostitution ne quitte pas nécessairement immédiatement les conséquences de ce qu'elle a vécu. L'accompagnement doit donc pouvoir dépasser la seule question de la sortie et s'intéresser à la reconstruction de la personne.

Une distinction fondamentale doit toutefois être maintenue lorsqu'il est question de traite des êtres humains ou d'exploitation sexuelle des mineurs. La question de la protection devient alors centrale.

Un mineur victime d'exploitation sexuelle ne peut pas être considéré de la même manière qu'un adulte qui exerce une activité sexuelle rémunérée. Il s'agit avant tout d'un enfant ou d'un adolescent victime d'exploitation.

Les mécanismes utilisés par les réseaux sont particulièrement préoccupants: réseaux sociaux, manipulation affective, menaces, violences psychologiques, promesses d'argent ou de reconnaissance et mécanismes d'emprise. Les professionnels de la justice, de la police, de l'aide à la jeunesse, de l'éducation et du secteur associatif jouent donc un rôle essentiel dans le repérage et la protection de ces victimes.

Les professionnels ne peuvent agir seuls. La lutte contre la traite nécessite des moyens suffisants, une bonne collaboration entre les différents secteurs et des structures spécialisées capables d'accueillir et d'accompagner les victimes. Cette réalité me rappelle également que le débat général sur la prostitution ne doit jamais faire disparaître les situations les plus graves d'exploitation.

Ni l'abolitionnisme, ni le règlementarisme, ni l'entre deux

Le terrain et particulièrement mon travail au sein de l'Asbl Sawa, a profondément modifié mon regard sur la prostitution et m'a appris que derrière ces catégories se trouvent avant tout des personnes, avec des parcours, des contraintes, des violences et des choix très différents.

Les violences peuvent être physiques, sexuelles, psychologiques, économiques, environnementales, institutionnelles ou encore sociales. Certaines sont immédiatement visibles; d'autres s'installent progressivement dans les parcours de vie.

La confrontation de ces réalités avec l'abolitionnisme et le règlementarisme permet également de comprendre que chacun de ces courants apporte des éléments de compréhension et de réponse, mais qu'aucun ne semble pouvoir, à lui seul, rendre compte de toutes les situations rencontrées sur le terrain.

Être au centre n'est pas une troisième posture idéologique ou philosophique par rapport à la prostitution. Ce qui paraît aujourd'hui important, pour le travailleur social, c'est de construire une posture capable de s'adapter aux réalités des personnes: reconnaître les violences et lutter contre l'exploitation, notamment lorsqu'il est question de traite des êtres humains et de mineurs, tout en respectant la parole, l'autonomie et le rythme des personnes accompagnées.

Le rôle d'assistante sociale n'est pas de décider à la place d'une personne ce qui est bon pour elle, mais de lui permettre de disposer des informations, des droits, des ressources et du soutien nécessaires pour pouvoir agir sur sa propre situation.

C'est dans cet espace entre les deux courants que se situe une part essentielle du métier d'assistante sociale. Non dans une position qui chercherait à réconcilier l'abolitionnisme et le règlementarisme, ni dans une forme de neutralité qui consisterait à ne jamais prendre position, mais dans une posture professionnelle capable d'accueillir la complexité des situations rencontrées.

Le travailleur social est confronté à une tension permanente: accompagner sans imposer; respecter l'autonomie sans banaliser les violences, reconnaître les contraintes sans nier la capacité d'agir de la personne. Cette tension n'est

pas un obstacle au travail social. Elle peut constituer le point de départ d'une réflexion professionnelle.

« Le métier, à partir de la personne et non d'une définition préalable de la prostitution repose sur un accompagnement adapté à sa situation, à ses besoins et à ses choix. Il s'agit de l'informer sur ses droits, de faciliter l'accès aux ressources et aux dispositifs d'aide, de repérer les éventuelles situations de violence ou d'exploitation et de proposer un soutien adapté. L'objectif est de renforcer son autonomie et sa capacité à faire des choix éclairés, sans décider à sa place ni lui imposer une orientation.

L'accompagnement varie selon les situations: une personne qui souhaite sortir de la prostitution, une personne qui souhaite poursuivre son activité, une personne sous emprise ou une personne victime de traite ne rencontrent pas les mêmes difficultés et ne disposent pas des mêmes possibilités d'action.

Cela implique de pouvoir tenir ensemble plusieurs dimensions qui peuvent parfois sembler contradictoires. Il s'agit de prendre en compte la parole d'une personne lorsqu'elle affirme exercer son activité de manière volontaire, tout en restant attentive aux signes de violence, d'exploitation ou d'emprise. Il faut également pouvoir présenter les possibilités de sortie de la prostitution sans présumer de la décision de la personne, tout en reconnaissant que les rapports de pouvoir et les vulnérabilités peuvent limiter sa capacité à agir. Enfin, l'accès aux droits doit s'accompagner d'une attention aux obstacles concrets qui peuvent empêcher leur mise en pratique ».

Le métier se situe alors moins dans le choix d'un modèle que dans la capacité à construire une réponse avec la personne. Cela suppose de prendre le temps d'écouter, d'identifier les ressources dont elle dispose, de repérer les violences éventuelles et de l'informer sur les possibilités qui s'offrent à elle.

Le travailleur social peut ouvrir des portes, créer des liens avec d'autres professionnels, faciliter l'accès aux droits, soutenir une démarche de sortie ou simplement offrir un espace où la parole peut être déposée sans jugement.

Cette posture demande également d'accepter de ne pas toujours savoir immédiatement quelle est la *bonne* réponse. Dans certaines situations, la priorité sera de mettre une personne en sécurité. Dans d'autres, il s'agira

d'abord de stabiliser un logement, de permettre l'accès aux soins, de résoudre une difficulté administrative ou de restaurer progressivement la confiance. Parfois encore, le travail social consistera simplement à rester présent, lorsque la personne n'est pas encore prête à modifier sa situation. Ce qui n'empêchera pas la confrontation à bien des dilemmes éthiques.

C'est aussi là que se joue, la spécificité du métier: ne pas réduire la personne à son statut de *prostituée*, de *travailleuse du sexe* ou de *victime*, mais considérer l'ensemble de son parcours. Les violences doivent pouvoir être nommées sans que celles-ci deviennent l'unique définition de la personne.

De la même manière, le respect d'un choix doit pouvoir s'accompagner d'une vigilance face aux situations de danger.

Cette posture ne signifie pas que tout se vaut. Certaines situations appellent une protection particulière et une intervention claire, notamment lorsqu'il est question de traite des êtres humains ou d'exploitation sexuelle des mineurs. Mais même dans ces situations, le travail social gagne à considérer la personne dans sa globalité et à penser l'accompagnement dans la durée.

note

⁽¹⁾ Au cours de mon stage, je n'ai rencontré que des femmes, qui constituent la majorité des personnes exerçant la prostitution. Il convient toutefois de souligner que des hommes ainsi que des personnes transgenres, non binaires et travesties exercent également cette activité.

Cet article en ligne est édité par Travailler le social asbl

ont collaboré à cet article

Maud Schwachhofer et Marc Chambeau

rédaction et administration

2 rue Tarvisée - 5031 Grand-Leez - Belgique | travailler-le-social.be

éditeur responsable

Marc Chambeau, Marina Cox, Brigitte

Bénédicte Legrand, Bénédicte Roy et Dominique Simon

secrétariat de rédaction

Xavier Briké, Marc Chambeau, Isabelle Lacourt,

Bénédicte Legrand, Anne Rakovsky

conception et réalisation graphique

Marina Cox et Dominique Simon

© Travailler le social asbl, 2026

Les profession-
nels ne peuvent
agir seuls. La lutte
contre la traite
nécessite des
moyens suffisants,
une bonne colla-
boration entre les
différents secteurs
et des structures
spécialisées ca-
pables d'accueillir
et d'accompagner
les victimes. Cette
réalité me rappelle
également, que le
débat général sur
la prostitution ne
doit jamais faire
disparaître les si-